

**EXPERTISE BOTANIQUE ET D'HABITAT EN
MARAIS « MONTIFAUT »
COMMUNE DE CHARRON**



Rapport réalisé pour le compte de :



EXPERTISE BOTANIQUE ET D'HABITAT EN MARAIS

« MONTIFAUT »

Charente-Maritime

Septembre 2023

RAPPORT TECHNIQUE

Analyses, cartographie et rédaction :

Sylvain BIMONT (NE17)

Relecture et compléments :

Mylène ESCHEMANN (NE17)

Pour citer ce document :

BIMONT S., 2023. *Expertise botanique et d'habitat en marais « Montifaut », Nature Environnement 17, Surgères, Charente-Maritime, France, 41 p.*

Crédit photographique : Iris maritime (*Iris reichenbachiana* Klatt, 1866), © S. Bimont

Nature Environnement 17

2, avenue Saint Pierre
17700 SURGERES



05.46.41.39.04
n.environnement17@wanadoo.fr
www.ne17.fr

SOMMAIRE

Introduction.....	5
Eléments de localisation.....	6
I. Contexte environnemental	6
II. Localisation des surfaces diagnostiquées.....	8
Habitats naturels	12
I. Matériels et méthodes	12
II. Résultats	15
1. Typologie des habitats naturels	15
2. Description des habitats naturels.....	17
III. Discussion	32
Flore.....	33
I. Matériel et méthodes.....	33
II. Résultats	34
1. Espèces végétales patrimoniales.....	34
2. Espèces exotiques envahissantes.....	37
III. Discussion	39
Conclusion	40
Bibliographie.....	41
Annexe.....	42
1. Localisation des relevés floristiques.....	42
2. Proposition de localisation des placettes de suivi.....	44
3. Liste d'espèces présentes sur les prairies de « Montifaut »	46
4. Semences employées pour réensemencer les prairies en 2005	47

INTRODUCTION

Dans le cadre de la maîtrise foncière ou d'usage et de la mise en œuvre d'opération d'aménagement et de gestion, le Conservatoire d'espace naturel de Nouvelle Aquitaine (CEN-NA) a demandé la réalisation d'une étude Flore habitat pour évaluer les enjeux présents sur les parcelles de la cabane de « Montifaut » appartenant au Conservatoire du littoral.

Ce suivi s'intègre dans l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin. Il vient compléter les études floristiques, du pôle Flore / habitats, concernant les suivis de la végétation des prairies restaurées.

Le présent rapport expose les résultats obtenus lors des inventaires de terrain, réalisés entre avril et août 2023 sur le site d'étude. Ces études s'appuient sur des protocoles de terrain précis permettant d'avoir un suivi quantitatif des différents taxons étudiés. Ces protocoles sont voués à être répétés dans les années futures en suivant un pas de temps régulier afin d'évaluer la dynamique d'évolution des habitats et espèces et d'ajuster les mesures de gestion en rapport avec les résultats obtenus.

Les enjeux de conservation sont hiérarchisés et des préconisations de restauration et de gestion sont proposées pour optimiser la fonctionnalité du site étudié. Il appartient au CEN-NA de traduire ces éléments par la rédaction d'un Plan de Gestion, prévoyant les modalités opérationnelles et le chiffrage des différentes opérations.

ELEMENTS DE LOCALISATION

I. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Cet ensemble parcellaire se situe sur la commune de Charron à moins de 4 km du centre-ville comptant environ 2000 habitants. Les parcelles diagnostiquées de 35,79 ha sont localisées au niveau du lieu dit « Cabane de Montifaut ».

Le paysage environnant est majoritairement constitué de prairies de fauches et de pâturages subhalophiles délimités par des canaux. Le site se situe au sein du Parc naturel régional du Marais Poitevin.

Les parcelles diagnostiquées sont incluses au sein de la ZNIEFF de type 2 « Marais Poitevin » (540120114), de la ZSC du même nom (FR5400446) et de la ZPS du même nom (FR5410100). Les parcelles sont en partie incluses dans la ZNIEFF de type 1 « Anse de l'Aiguillon, Marais de Charron » (540003309). S'agissant de l'une des plus grandes zones du littoral franco-atlantique, son intérêt réside dans les gradients de salinités résiduelles permettant l'expression d'une végétation rare sur le continent européen. Ces végétations saumâtres accueillent une flore patrimoniale typique qui y trouve l'un des derniers secteurs qui lui est favorable. Très fortement touchées par les mutations agricoles, ces prairies se sont vues, durant le XX^{ème} siècle, dégradées par des drainages voire remplacées par des cultures céréalières.

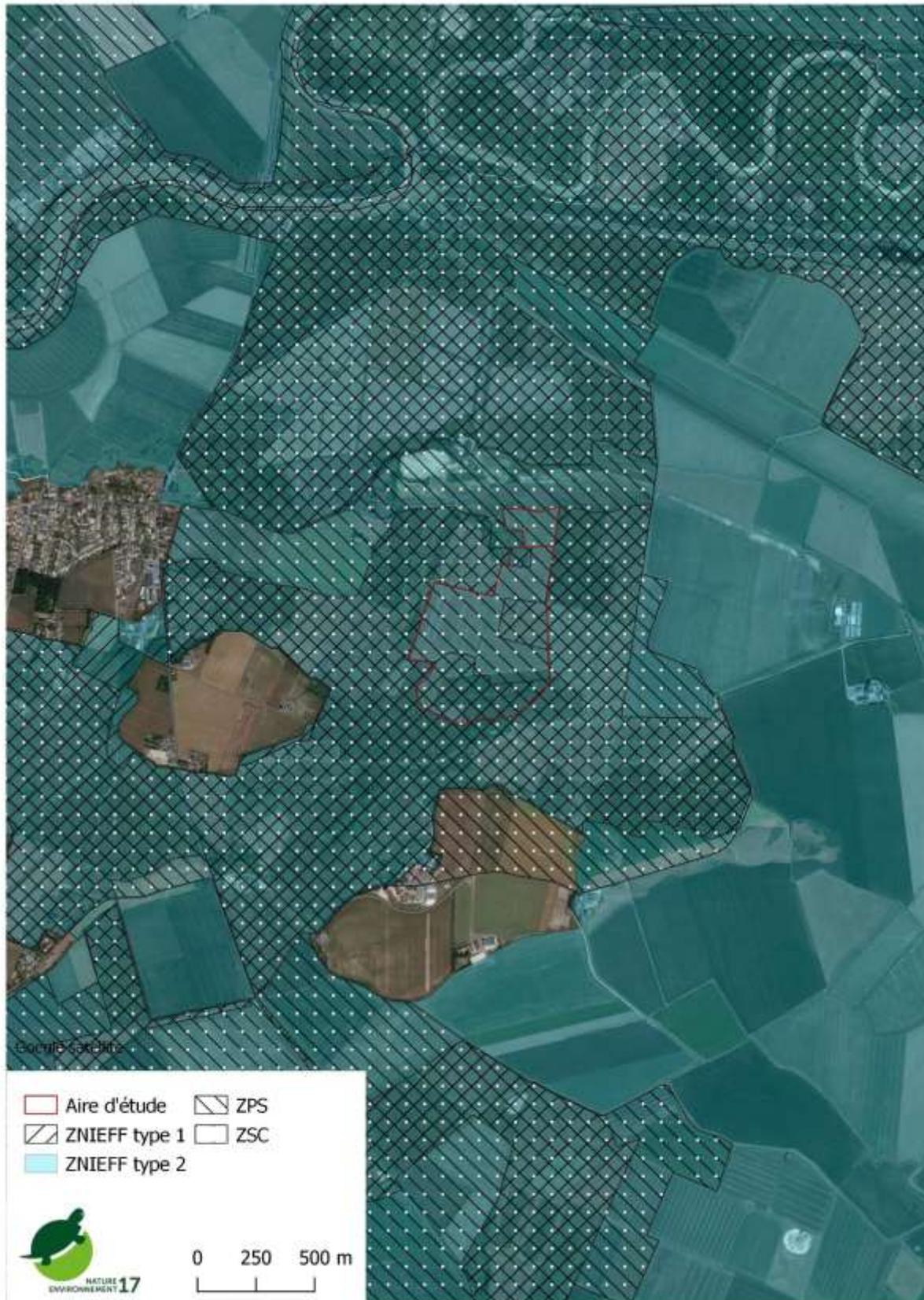


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude et des périmètres d'inventaire et de protection situés à proximité

II. LOCALISATION DES SURFACES DIAGNOSTIQUES

Les parcelles étudiées d'un total de 35,79 ha appartenant au Conservatoire du Littoral s'insèrent dans un complexe historiquement composé de prairies et de pâturages subhalophiles, dont une partie était régulièrement et durablement inondée.

Jusqu'en 2005, le site Montifaut était composé en grande majorité de cultures céréalières. A la suite de réensemencements (cf. annexes) et par la mise en place de gestions différenciées sur les différentes parcelles du site, une végétation prairiale s'est développée et il est demandé d'étudier quels types d'habitats occupent actuellement le site afin d'en évaluer les enjeux. Les parcelles étudiées portent les numéros 102,103, 111, 112, 113, 114, 115 et 501.

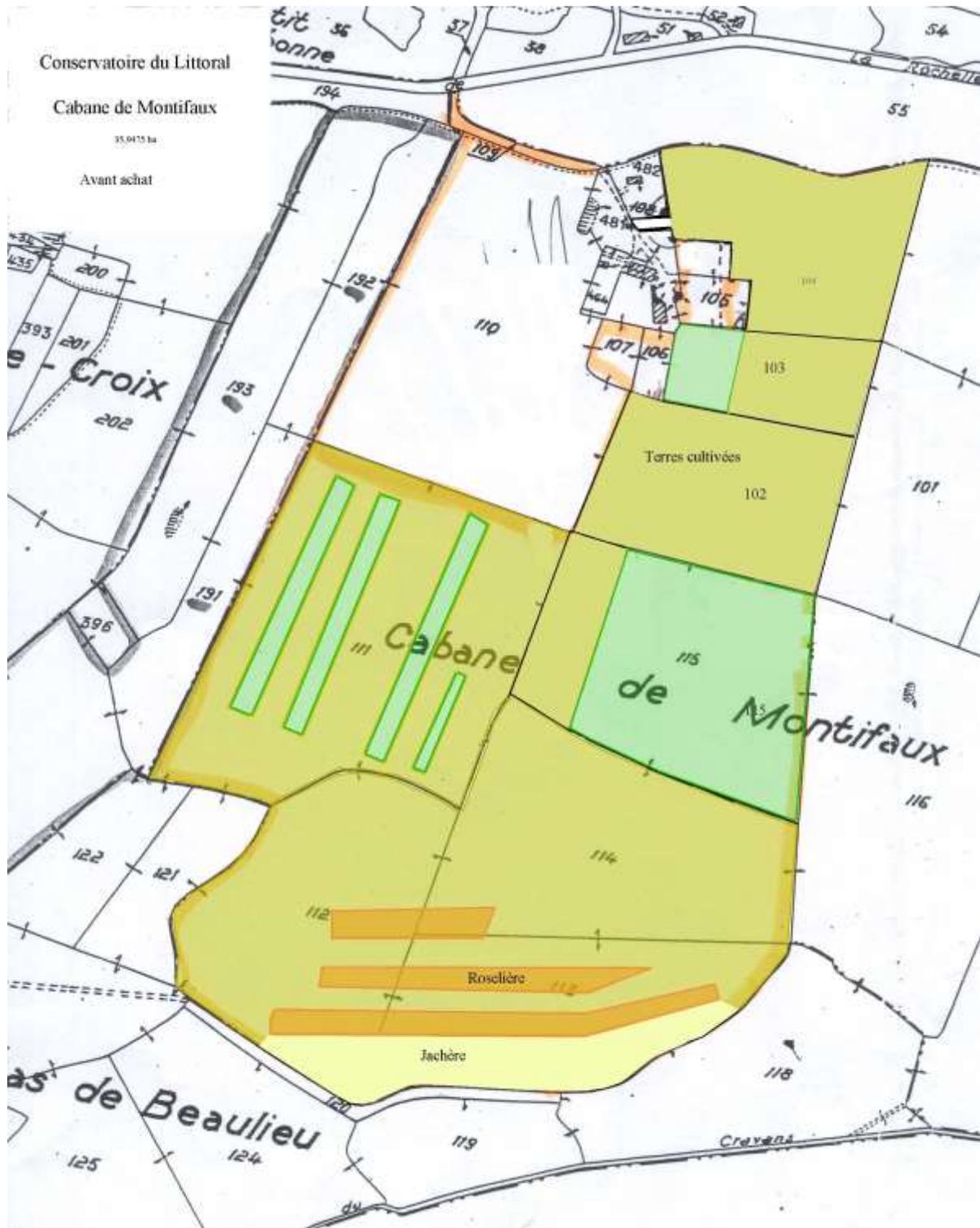


Figure 2 : Occupation du site avant achat par le CEN

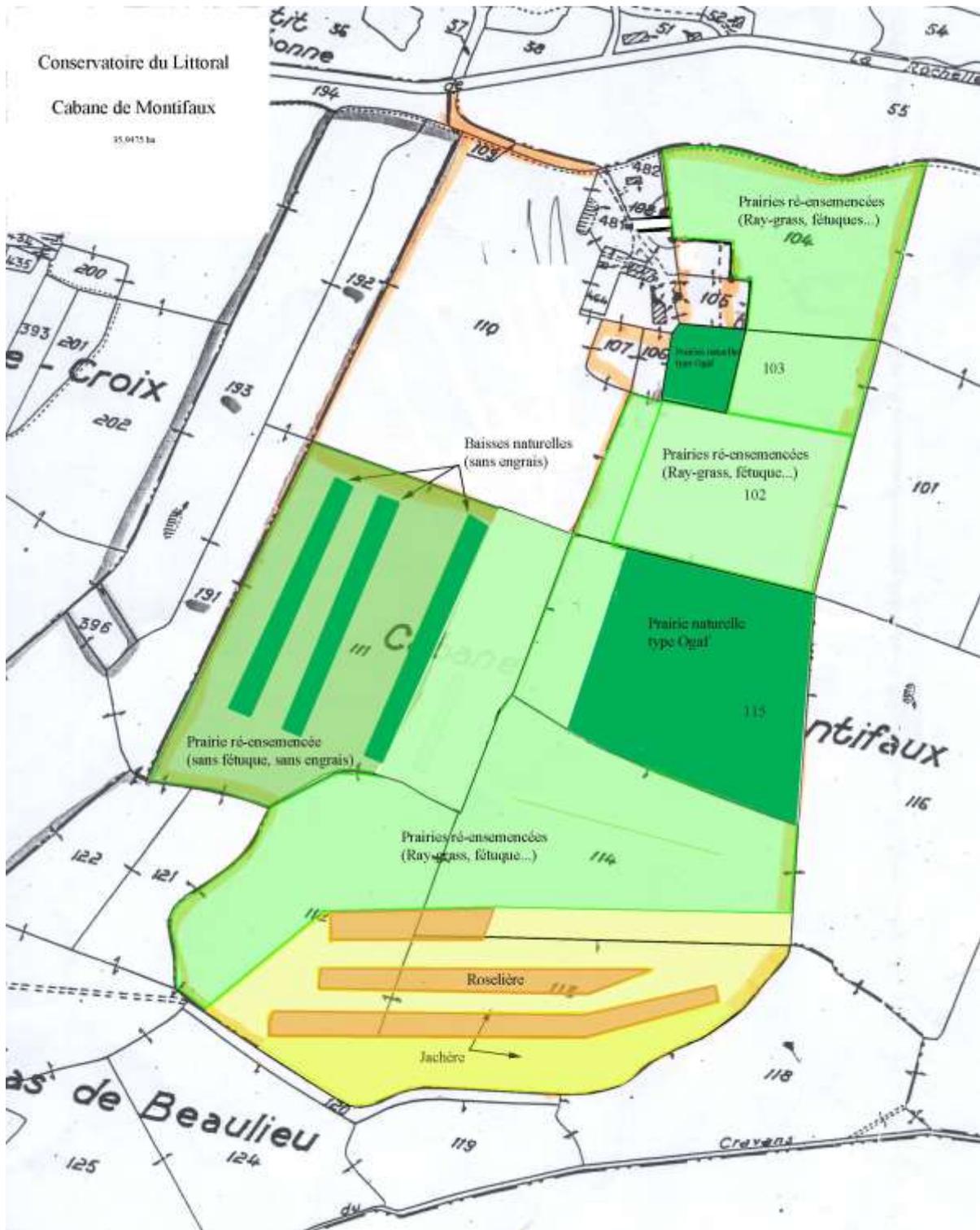


Figure 3 : Gestion du site après achat par le CEN



Figure 4 : Site d'étude dans son environnement proche

La description des habitats est réalisée avec la méthodologie suivante :

- Réalisation de relevés pour chaque faciès d'habitat présent sur le site (**Erreur ! Source du envoi introuvable.**) ;
- Analyse des relevés et détermination des habitats présents selon les référentiels typologiques en vigueur (PCN 2012, CBNSA 2016 ; CBNB 2014, Bardat et al 2004, CORINE 1997, Bensettiti et al 2004, EUNIS 2008) ;
- Délimitation des habitats par photo-interprétation et à l'aide de contours GPS réalisés lors de passages de terrain ;
- Extrapolation des résultats obtenus sur les placettes de relevés à l'ensemble des parcelles du site à partir de la typologie des habitats préalablement identifiés ;
- Intégration des données dans le logiciel cartographique Qgis au format .shp ;
- Bioévaluation des habitats à partir du catalogue des habitats naturels de Poitou-Charentes (PCN, 2006).

Les relevés phytosociologiques sont effectués entre avril et juin selon le type d'habitat à expertiser en suivant la méthode de phytosociologie stigmatiste de Braun Blanquet *et al.* (1952). Plusieurs auteurs ont posé les conditions de réalisation des relevés phytosociologiques (de Foucault, 1986 ; Royer, 2009). L'une des conditions indispensables est le respect d'une aire minimale pour la réalisation des relevés. C'est-à-dire que la surface doit être suffisamment grande pour contenir la quasi-totalité des espèces présentes sur l'individu d'association (Guinochet, 1973). A contrario, le relevé doit être suffisamment petit pour ne pas y intégrer des espèces d'habitats adjacents. Les relevés ont donc été réalisés sur des habitats floristiquement et physiologiquement homogènes avec une surface minimale supérieure ou égale à l'aire minimale soit environ :

- 10 à 16 m² pour les pelouses
- 25 m² pour les prairies
- 75 m² pour les landes et fourrés
- 800 m² pour les boisements

Un tableau récapitulatif contenant les numéros du relevé, les habitats dans lesquels ils ont été effectués et les coordonnées sont disponibles en annexe.

Pour chaque espèce, est attribué un coefficient d'abondance – dominance au sein de la placette de relevé, ainsi qu'un coefficient de sociabilité (Braun-Blanquet) :

Tableau 1 : Correspondance des coefficients d'abondance dominance de Braun-Blanquet avec le recouvrement

Coefficient d'abondance dominance	Recouvrement
i	un seul individu isolé
r	espèce très rare
+	espèce peu abondante à recouvrement très faible (<1%)
1	inférieur à 5% ou espèce abondante à recouvrement très faible (<1%)
2	compris entre 5 et 25 % ou espèce abondante à recouvrement faible (<5%)
3	compris entre 25 et 50 %
4	compris entre 50 et 75 %
5	supérieur à 75 %

Par ailleurs, chaque relevé est renseigné par un pointage GPS, le nom de l'observateur, la date et différentes variables environnementales (hydrologie, éclairage, recouvrement de chaque strate et recouvrement total, hauteur de végétation moyenne, type de sol, ...).

Par sa composition floristique, chaque relevé conduit à définir des communautés végétales regroupées selon une hiérarchisation syntaxonomique (Classe, (sous classe), Ordre (sous ordre), Alliance, (sous alliance) et Association végétale). Les communautés sont dans la mesure du possible définies jusqu'à l'alliance végétale. Pour chaque communauté identifiée, les correspondances EUNIS et CORINE Biotope sont renseignées.

Plusieurs passages ont été réalisés en fonction de la période optimale de chaque type de végétation :

- 25/04/2023
- 15/05/2023
- 17/05/2023
- 03/08/2023



Figure 5 : Localisation des relevés phytosociologiques

II. RESULTATS

1. TYPOLOGIE DES HABITATS NATURELS

Au cours des prospections menées en 2023, neuf habitats ont été identifiés sur le site d'étude. En tout cinq habitats sont considérés comme d'intérêt communautaire. Il s'agit pour l'essentiel des prairies de fauche plus ou moins inondées en hiver qui occupent elles-mêmes une part importante des prairies de « Montifaut ». (Tableau 1 Tableau 2 Tableau 3)

Tableau 2 : Habitats présents sur le site

Habitat	Nomenclature phytosociologique	COR	EUNIS	HIC	VPR
Milieus aquatiques					
Canaux	Canaux	89.22	J5.41	-	****
Herbiers aquatiques à Renoncules	<i>Ranunculion aquatilis</i>	22.43	C1.13	3150-4	*****
Prairies					
Phragmitaies	<i>Phragmition communis</i>	53.11	C3.21	-	****
Prairies de fauche atlantique	<i>Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis</i>	38.21	E2.21	6510	**
Prairies subhalophiles thermo-atlantiques	<i>Alopecurion utriculati</i>	15.52	A2.523	1410-3	***
Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	<i>Trifolio maritimi-Oenanthetum silaifoliae</i>	15.52	A2.523	1410-3	***
Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	<i>Ranunculo ophioglossifolii-Oenanthetum</i>	15.52	A2.523	1410-3	***
Prairies améliorées	Prairie améliorée	81.1	E2.62	-	*
Fourrés					
Haies arbustives	Haies arbustives	84.2	FA	-	**

Légende : **COR** = Code CORINE biotope ; **EUNIS** = Code EUNIS ; **N2000** = Code Natura 2000 indiquant qu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire (* signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire) ; **VPR** = Valeur patrimoniale régionale : * faible, ** moyenne, *** assez élevée, **** élevée, ***** très élevée.

Tableau 3 : Superficies des habitats cartographiés

Habitats	Surface (ha)	(%)
Canaux	0,819	2,29
Phragmitaies	1,66	4,63
Prairies de fauche atlantique	5,733	16,00
Herbiers aquatiques à Renoncules	0,053	0,15
Prairies subhalophiles thermo-atlantiques	4,032	11,26
Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	20,088	56,08
Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	2,452	6,84
Prairies améliorées	0,712	1,99
Haies arbustives	0,273	0,76

2. DESCRIPTION DES HABITATS NATURELS

a. MILIEUX AQUATIQUES

Canaux

Position dans le synsystème :

Classe : -

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :	EUNIS :	N2000 :
89.22	J5.41	-

Description

Les prairies de « Montifaut » sont délimitées par de nombreux canaux en eau toute l'année. Lors des différents passages il n'a pas été possible d'identifier des herbiers aquatiques sur ces canaux telles que des végétations à *Ceratophyllum demersum* ou à *Myriophyllum spicatum*, qui sont pourtant des espèces pouvant se retrouver fréquemment dans nos rivières et canaux arrière littoraux. Cette absence peut être due à des curages (non constatés en 2023) mais aussi à la qualité des eaux ne permettant pas le développement de ces espèces. Seules des roselières ont commencé à coloniser les canaux les plus étroits et les moins profonds.

Dynamique

Milieux créés artificiellement, les canaux sont amenés à se combler sous l'effet de la dégradation de la végétation et du dépôt des sédiments circulant en son sein. Celui-ci sera plus ou moins rapide en fonction de la quantité de végétation aquatique ainsi que de l'ombrage projetée sur le milieu. Sur les canaux des prairies de « Montifaut », cette dynamique paraît assez stable. L'évolution perceptible est la colonisation par les roseaux des canaux les plus étroits et les moins profonds.

Enjeux et menaces

Bien que d'origine anthropique, de très nombreuses communautés végétales peuvent s'établir sur ce type de milieu ce qui leur confère un grand potentiel biologique. Des habitats d'intérêts communautaires comme des tapis de Characées ainsi que d'herbiers flottants ou enracinés peuvent ainsi y élire domicile lorsque les conditions s'y prêtent.

Dans le cas présent, l'absence de ces herbiers sur les prairies de « Montifaut » est probablement liée à toutes les menaces qui pèsent sur les habitats aquatiques arrière littoraux. L'eutrophisation des eaux, le piétinement des berges par les bovins, la présence de ragondins, d'écrevisses ainsi que la présence d'espèces végétales envahissantes comme *Lemna minuta* sont autant de facteurs de dégradation réduisant l'intérêt de ces canaux. Les curages trop importants peuvent aussi avoir un impact en homogénéisant les berges des canaux ainsi que les niveaux de profondeurs ce qui aura pour conséquence un appauvrissement de la richesse biologique de ces canaux.

Herbiers aquatiques à Renoncles

Position dans le synsystème :

Classe : *Potametea pectinati*

Ordre : *Callitricho hamulatae - Ranunculetales aquatilis*

Alliance : *Ranunculion aquatilis*

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :
22.43

EUNIS :
C1.13

N2000 :
3150-4

Description

Il s'agit d'une végétation dominée par le Renoncule de Baudot (*Ranunculus peltatus subsp. Baudotii*) installée au sein d'une baisse entre deux roselières. Cette baisse a été en eau une grande partie de l'année permettant le développement de l'herbier et son maintien sur le long terme.

Dynamique

L'évolution naturelle de ces milieux tend vers un comblement en raison de la dégradation des végétaux et des dépôts de sédiments issus du ruissellement. Sur le site la présence en contact direct de roselières est un risque pour la pérennité de l'herbier. La roselière risque de s'étendre peu à peu et fermer complètement la baisse empêchant le développement des pieds de Renoncles. Il serait donc nécessaire à l'avenir de mettre en place des fauches de la roselière à proximité de ce secteur afin de maintenir l'herbier sur le site.

Enjeux et menaces

Les herbiers aquatiques sont des milieux intéressants à la fois pour leur rareté dans le paysage mais aussi pour la faune qui y trouve un site de nourrissage, de ponte et un refuge. Ces végétations rares possèdent ainsi des enjeux biologiques importants ce qui demande une attention particulière à la conservation de ces dernières. Les principales menaces pouvant peser sur cet habitat sont une période d'inondation plus courte empêchant le développement de l'herbier ainsi qu'une



colonisation de celui-ci par les roselières adjacentes.

Figure 6 : Herbiers aquatiques à Renoncles

Phragmitaies

Position dans le synsystème :

Classe : *Phragmito australis - Magnocaricetea elatae*

Ordre : *Phragmitetalia australis*

Alliance : *Phragmition communis*

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :
53.11

EUNIS :
C3.21

N2000 :
-

Description

Les roselières ont colonisé de nombreuses baisses et canaux particulièrement sur les parcelles sud des prairies de « Montifaut ». Ces roselières sont dominées par *Phragmites australis* accompagnée dans une moindre mesure par d'autres espèces de mégaphorbiaies et de roselières telle que *Solanum dulcamara* ou encore *Conium maculatum*. Des espèces de lentilles sont présentes ponctuellement au sein de des roselières. Principalement *Lemna minor* mais aussi par endroit *Lemna minuta* une espèce exotique envahissante.

Dynamique

Ces roselières sont des milieux dynamiques qui colonisent rapidement les surfaces qui leur sont favorables. Cela peut conduire à une accélération de l'atterrissement puis au comblement des points d'eaux si les roselières sont laissées à elles-mêmes. Elles entraînent aussi une banalisation du milieu en étouffant les autres végétations moins compétitrices comme les herbiers aquatiques.

Enjeux et menaces

Bien que peu intéressante au niveau végétal, les roselières possèdent une forte valeur biologique notamment pour la reproduction, l'hivernage ou l'alimentation de nombreuses espèces animales, comme les oiseaux. Une roselière joue également un rôle dans l'épuration des eaux eutrophisées par les activités humaines. Ces milieux sont de manière générale stables et n'évolueront que très lentement, les principales menaces pesant sur eux sont liées aux activités anthropiques comme les recalibrages de berges ou encore les modifications des conditions



hydrologiques du milieu.

Figure 7 : Phragmitaies

b. PRAIRIES

Prairies de fauche atlantique

Position dans le synsystème :

Classe : *Arrhenatheretea elatioris*

Ordre : *Arrhenatheretalia elatioris*

Alliance : *Brachypodio rupestris -Centaureion nemoralis*

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :	EUNIS :	N2000 :
38.21	E2.21	6510

Description

Des prairies de fauche mésohygrophiles atlantiques ont été identifiées sur les prairies de « Montifaut », principalement sur les parcelles 501,103,112 et 113 sur les points hauts des prairies et peu soumis aux inondations hivernales. Ces prairies se reconnaissent par l'absence ou le faible nombre d'espèces inféodées aux prairies subhalophiles et par la présence d'espèces davantage mésophiles comme *Arrhenatherum elatius*, *Schedonorus arundinaceus*, *Dactylis glomerata*, *Alopecurus myosuroides*... Il est à noter que les poacées dominent la composition floristique ce qui peut être symptomatique de l'utilisation d'intrants qui favorisent les espèces les plus compétitrices du cortège.

Parmi ces prairies, celles situées sur les parcelles 112 et 113 sont plus caractéristiques de l'habitat tandis que celles sur les parcelles 13 et 501 possèdent dans leur cortège quelques espèces issues des milieux subhalophiles comme *Trifolium squamosum* ou encore *Oenanthe silaifolia*. Cela peut laisser à penser que ces prairies évolueront peu à peu vers des prairies subhalophile à mesure que le cortège floristique s'adaptera aux conditions du milieu tout en s'affranchissant des anciennes gestions et des lots de semences employés lors du réensemencement des prairies de 2005.

Dynamique

Dans le cas des prairies de « Montifaut » les apports d'engrais, les microreliefs, l'hydromorphies et la gestion par fauche et pâturage sont les principaux moteurs de la dynamique des milieux prairiaux. Tant que ceux-ci perdurent, les prairies seront relativement stables dans le temps.

Enjeux et menaces

Les prairies de fauche accueillent une diversité d'espèces végétales importante par rapport à des prairies pâturées ce qui en font des milieux avec une forte valeur biologique malgré la rareté d'espèces patrimoniales qui y sont inféodées. De nombreux groupes d'insectes comme les papillons y trouvent un refuge et une zone de nourrissage avec la richesse floristique de l'habitat.

La mise en place de gestion plus intensive, comme l'ajout d'intrants agricoles ou une charge de pâturage trop forte, entraîne un appauvrissement floristique et ainsi de la valeur biologique des prairies de fauche.



Figure 8 : Prairies de fauche atlantique



Figure 9 : Prairies de fauche atlantique

Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées

Position dans le synsystème :

Classe : *Agrostietea stoloniferae*

Ordre : *Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis*

Alliance : *Alopecurion utriculati*

Association : *Trifolio maritimi-Oenanthetum silaifoliae*

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :
15.52

EUNIS :
A2.523

N2000 :
1410-3

Description

Prairies inondables de courte durée, il s'agit de l'habitat le plus représenté sur les prairies de « Montifaut » puisqu'elles occupent près de deux tiers de la surface du site d'étude. Ces prairies sont généralement dominées par un cortège d'espèces de fauche subhalophiles tel que *Alopecurus bulbosus*, *Ranunculus sardous*, *Oenanthe silaifolia*, *Trifolium squamosum*, *Trifolium resupinatum*, *Gaudinia fragilis*, *Hordeum secalinum* ou encore *Carex divisa*. Ces végétations se retrouvent sur l'ensemble des parcelles et occupent tous les niveaux topographiques tant que ceux-ci ne bénéficient pas d'une inondation trop longue. La qualité de la composition floristique varie d'une parcelle à l'autre ce qui a nécessité de faire la distinction entre deux niveaux phytosociologiques, au niveau de l'alliance *Alopecurion utriculati* (Prairies subhalophiles thermo-atlantiques) et de l'association *Trifolio maritimi-Oenanthetum silaifoliae* (Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées). Il est à noter que les prairies ayant pu être caractérisées jusqu'à l'association se situent principalement dans les zones où la fertilisation est interdite tandis que celles n'ayant pu être caractérisées qu'à l'alliance en raison de leur composition floristique moins typique se trouvent en dehors de cette zone. En se reposant sur les listes d'espèces inféodées aux prairies subhalophiles mentionnées dans le « Guide des habitats naturel du Poitou-Charentes » et/ou dans le Tome 2 des « Cahiers d'habitats Natura 2000 », il y a en moyenne 3.75 de ces espèces dans *Alopecurion* et 7.22 dans le *Trifolio - Oenanthetum*. C'est cet écart en plus des différences d'abondances qui ont joué pour attribuer le niveau de l'alliance ou de l'association entre ces prairies. Malgré la mise en place de pâturage sur le site des prairies de « Montifaut » celui-ci n'est pas assez impactant pour identifier des végétations issues du *Carici divisae-Lolietum perennis* (Prairies subhalophiles thermo-atlantiques pâturées).

Des variations microtopographiques peuvent changer ponctuellement la composition floristique comme des fossés très étroits composés quasi exclusivement d'*Alopecurus bulbosus*, mais cela n'est pas suffisant pour considérer qu'il s'agit d'un nouvel habitat. C'est dans ces fossés qu'est retrouvé ponctuellement *Ranunculus ophioglossifolius*, une espèce patrimoniale emblématique des prairies subhalophiles. Il est à noter la présence parfois localement abondante de *Schedonorus arundinaceus* (Fétuque élevée) qui est une espèce ayant été semée en 2005. Si sa présence est due en grande partie à l'ensemencement initiale, son maintien est probablement due aux intrants dans les parcelles amendées ainsi qu'à l'inertie que les sols peuvent connaître à la suite de changements de pratiques.

Dynamique

Comme pour les prairies de fauche atlantiques, la pérennité des prairies subhalophiles dépend de la gestion qui est mise en place. Les fauches extensives avec peu d'intrant sont nécessaires pour éviter la fermeture des prairies tout en conservant une diversité floristique importante et caractéristique de l'habitat. L'absence de gestion ou l'ajout des intrants risquent de favoriser le développement de graminées plus compétitives comme l'Agropyre (*Elymus repens*) ou le ray-grass (*Lolium perenne*).

Enjeux et menaces

Ces prairies arrières littorales sont considérées comme menacées en Europe et sont classées dans l'annexe I de la directive Habitat. Celles-ci présentent également un intérêt pour la conservation de plusieurs espèces patrimoniales comme l'Iris maritime, la Renoncule à feuille d'ophioglosse ou encore certains trèfles comme le Trèfle de Micheli. Les prairies situées sur les parcelles 111, 112 et 113 sont particulièrement caractéristiques de ces enjeux en accueillant ces espèces patrimoniales.

Ces milieux sont également très sensibles aux modifications des pratiques agricoles et notamment à l'intensification de celles-ci. Fertilisation, charge pastorale élevée et sursemis entraînent la dégradation voire la disparition de ces prairies. C'est d'ailleurs l'une des raisons de la raréfaction de l'habitat dans la région durant le dernier siècle. Bien que cette tendance à la régression paraisse s'être arrêtée, ces milieux n'en sont pas moins fragiles d'autant plus que la Charente-Maritime possède une responsabilité importante dans la conservation de ces prairies subhalophiles en constituant probablement l'un des derniers bastions d'importance de l'habitat à l'échelle du territoire français.



Figure 11 : Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées



Figure 11 : *Trifolium ressupinatum*

Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées

Position dans le synsystème :

Classe : *Agrostietea stoloniferae*

Ordre : *Mentho pulegii-Eleocharitenalia palustris*

Alliance : *Ranunculo ophioglossifolii-Oenanthion fistulosae*

Association : *Ranunculo ophioglossifolii-Oenanthetum fistulosae*

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :
15.52

EUNIS :
A2.523

N2000 :
1410-3

Description

Prairies « sœurs » des prairies subhalophiles précédemment décrites, elles occupent toutes les deux des milieux aux conditions similaires sur des espaces prairiaux et des marais arrière littoraux. Si les prairies de *Alopecurion utriculati* se trouvent dans les secteurs faiblement inondés en haut et milieux de buttes, celles du *Ranunculo ophioglossifolii-Oenanthion fistulosae* colonisent les baisses, fossés et petites dépressions longuement inondés. Dans le cas des prairies de « Montifaut », certaines de ces végétations occupaient des zones encore inondées à la mi-mai. Les prairies longuement inondables représentent le troisième habitat le plus représentatif sur le site d'étude. Elles sont principalement présentes sur la parcelle 111 et occupent des surfaces plus réduites sur les parcelles 112, 113, 114 et 115.

L'analyse des relevés phytosociologiques n'a pas montré de différence particulière entre ces prairies entre les secteurs fertilisés ou non. Seule la présence d'une inondation longue permettant le développement d'une végétation adaptée à ces contraintes et caractéristiques de l'habitat semble être nécessaire au développement de l'habitat. Parmi les espèces typiques de l'habitat, plusieurs sont patrimoniales telle que *Ranunculus ophioglossifolius* et *Cardamine parviflora*, sont présentes tout en étant accompagnées par des espèces comme *Oenanthe fistulosa* et *Glyceria fluitans*.

Dynamique

Tant que ces prairies bénéficient d'une inondation hivernale longue et d'une gestion par fauche, l'habitat sera assez stable dans le temps. Les contraintes liées à l'hydromorphie importante empêcheront l'installation d'espèces plus mésophiles, telles que celles de *Alopecurion*. Le principal risque existant sur les prairies de « Montifaut » est que ces habitats pourraient être colonisés par les roselières ce qui banaliserait le milieu et ferait baisser la valeur biologique. Si les prairies du *Ranunculo - Oenanthion* situées au sein de baisses comme celles de la parcelle 111 ne sont pas soumises à ce risque en raison des fauches annuelles, ce n'est pas le cas des prairies situées sur les parcelles 112, 113 et 114 qui se trouvent en contact avec des roselières.

Enjeux et menaces

Les enjeux de ces prairies sont assez similaires à celles de *Alopecurion*, si ce n'est que les enjeux de conservation peuvent être considérés comme plus fort. Les espèces patrimoniales y sont

généralement en plus grand nombre comme *Ranunculus ophioglossifolius* qui est capable de former des nappes denses sur certains secteurs.

Les menaces sont également assez similaires à celles pesant sur les prairies précédentes avec notamment la gestion pastorale se devant de ne pas être trop intensive. A cela, il faut rajouter que ces prairies sont très dépendantes de la bonne alimentation en eau durant la phase hivernale. En cas de période d'inondation plus courte celles-ci évolueront vers des prairies de l'*Alopecurion*. Il est à supposer que cela s'est déjà produit sur le site de « Montifaut ». En effet, sur les deux baisses notées sur la parcelle 115, seule celle du sud accueille une prairie longuement inondable tandis que celle située au nord est colonisée par une prairie courtement inondable. Cela s'explique facilement car cette dernière baisse s'est retrouvée à sec dès le mois de mai tandis que la seconde était toujours



inondée.

Figure 12 : Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées



Figure 13 : *Ranunculus ophioglossifolius*

Prairies améliorées

Position dans le synsystème :

Classe : -

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :
81.1

EUNIS :
E2.62

N2000 :
-

Description

Prairies de fauche situées à proximité de l'habitation, celles-ci présentent peu d'intérêt en étant très largement dominées par les graminées et notamment par *Arrhenatherum elatius*. D'autres espèces fourragères sont également présentes comme *Dactylis glomerata* ou *Alopecurus myosuroides*, mais toutes les autres espèces accompagnatrices occupent de très faibles surfaces dans ces prairies. Ces prairies sont trop pauvres en espèces et trop fortement dominées par l'une d'entre elle pour les rattacher à un syntaxon. Elles s'apparentent davantage à des prairies réensemencées dans le but de produire du fourrage.

Dynamique

Tout comme les autres prairies de « Montifaut » celles-ci dépendent des pratiques agricoles mises en œuvre. En l'absence d'enrichissement, la diversité floristique serait amenée à augmenter d'année en année pour devenir une prairie de fauche atlantique.

Enjeux et menaces

En raison de leur faible richesse spécifique et la faible présence de dicotylédones, ces prairies possèdent une valeur biologique plutôt basse en comparaison aux prairies précédemment décrites. Elles n'accueillent que peu d'espèces patrimoniales tout en étant peu intéressantes pour la faune.

C. FOURRES

Haies arbustives

Position dans le synsystème :

Classe : -

Correspondances typologiques :

Corine Biotope :
84.2

EUNIS :
FA

N2000 :
-

Description

Délimitant le sud des parcelles 112 et 113, cette haie arbustive a colonisé les berges du canal et offre une diversité de structure bienvenue sur ce site largement dominé par les habitats prairiaux. Celle-ci est constituée d'espèces arbustives telles que *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa* et *Sambucus nigra*.

Dynamique

Si elles offrent des structures stables et permanentes dans le cadre d'une gestion régulière, les haies ont tendance à coloniser les milieux adjacents et à s'élargir. Dans le cas présent, ce cas de figure est peu probable en raison des fauches annuelles ne permettant pas l'implantation durable d'une végétation ligneuse.

Enjeux et menaces

Cette haie possède une valeur non négligeable en servant à la fois de refuge, de site de nourrissage mais aussi de corridor écologique pour de nombreuses espèces animales.



La haie est peu menacée et le principal risque est que celle-ci fasse l'objet d'une coupe.

Figure 14 : Haie bordant les prairies de « Montifaut »

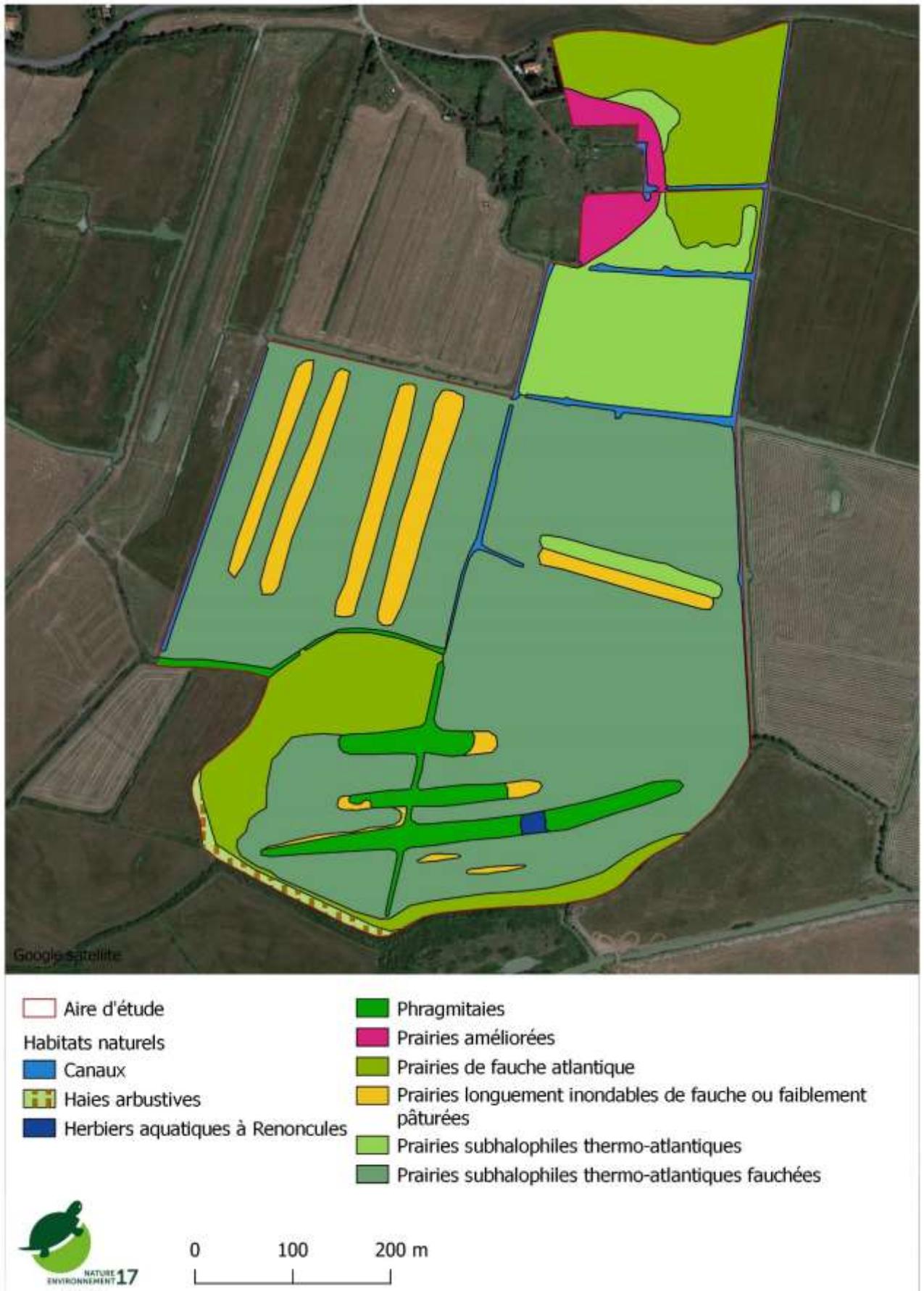


Figure 15 : Cartographie des habitats

III. DISCUSSION

Les prairies de fauche forment le type de végétation principal des prairies de « Montifaut ». Malgré la présence de pâturage en fin de période de végétation, celui-ci ne se traduit pas par l'apparition d'un cortège d'espèces spécifiques à ce type de pratique. De part sa proximité avec le littoral et les inondations périodiques dont elles bénéficient, ces prairies sont à rattacher au *Ranunculo ophioglossifolii-Oenanthion fistulosae* (Prairies longuement inondables de fauche) et au *Trifolio maritimi-Oenanthetum silaifoliae* (Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées). Il s'agit de deux habitats rares et menacés à l'échelle de l'Europe ce qui a justifié leur classement dans les cahiers d'habitats Natura 2000. La Charente-Maritime possède une forte responsabilité dans la conservation de ces milieux car ils se retrouvent fréquemment sur l'ensemble des prairies et marais arrière littoraux. Il a été noté une légère différence entre les prairies situées dans les zones non fertilisées accueillant une végétation plus caractéristique permettant leur rattachement au niveau de l'association contrairement aux autres qui n'ont pu être rattachées qu'à l'alliance. Le reste du site est occupé par des prairies de fauche atlantique, également un habitat d'intérêt communautaire, sur les surfaces occupant les zones topographiques les plus hautes ainsi que d'une prairie améliorée qui ne présente que peu d'intérêt pour la biodiversité.

Dans leur ensemble, les prairies de « Montifaut » possèdent une forte valeur patrimoniale en raison de la présence des prairies subhalophiles plus ou moins inondées qui occupent à elles seules près des trois quarts de la surface. Suivre l'évolution de ces prairies en fonction des gestions qui y seront pratiquées sera important pour accompagner et corriger des pratiques impactantes qui risqueraient de compromettre la pérennité de ces milieux. Le principal risque de dégradation de ces prairies est lié aux perturbations des apports en eau. Si ceux-ci venaient à manquer, des espèces mésophiles s'installeraient au détriment des hygrophiles qui caractérisent et font la valeur des prairies présentes sur le site.

Après son acquisition par le Conservatoire du littoral, une campagne de réensemencement a été réalisée en 2005. Le nombre d'espèces semées a varié d'une parcelle à l'autre en allant de 2 à 5 espèces, toutes fourragères et n'ayant que peu de lien avec les prairies subhalophiles (cf. figure 3 et annexes). Lors des prospections de 2023 ce sont 84 espèces qui ont été identifiées sur ces prairies dont 21 espèces citées dans le « Guide des habitats naturel du Poitou-Charentes » et/ou dans le Tome 2 des « Cahiers d'habitats Natura 2000 » comme étant inféodées aux prairies subhalophiles. L'arrivée de ces espèces et de cette diversité est très encourageante sur l'évolution des prairies, il est toutefois à noter la présence parfois très forte de la Fétuque élevée (*Schedonorus arundinaceus*). Sur les 5 espèces semées en 2005, 2 n'ont pas été retrouvées en 2023, à savoir le Trèfle blanc (*Trifolium repens*) et la Fléole (*Phleum* sp.). Les trois autres, à savoir le Ray-gras (*Lolium perenne*), le Trèfle violet (*Trifolium pratense*) et la Fétuque élevée (*Schedonorus arundinaceus*) ont été identifiées dans des proportions variables sur l'ensemble des prairies de Montifaut. Afin d'observer au mieux l'évolution de ces milieux durant les prochaines années, une proposition de placettes de suivi a été faite en se basant sur la position des relevés de végétations réalisées en 2023. Ces choix ont été faits en fonction des demandes initiales mais aussi en fonction des enjeux identifiés sur le site. Il s'agit notamment du cas de la placette 7 qui se trouve dans un jas de la parcelle 115 qui abrite d'importantes populations d'espèces patrimoniales. La localisation et le numéro de ces relevés sont visibles en annexe.

I. MATERIEL ET METHODES

Les prospections floristiques visent globalement toute la flore vasculaire (phanérogame et cryptogame) avec une attention particulière portée sur les espèces patrimoniales et introduites (Espèces Exotiques Envahissantes particulièrement).

Les inventaires sont réalisés à différentes périodes de l'année afin de détecter l'ensemble du cortège floristique. Dans l'idéal, deux périodes de passage sont à prévoir : un vernal (Avril-Mai), un estival (Juin-Juillet-Août).

Pour chacune des espèces patrimoniales, un pointage GPS est effectué et une estimation de la taille de la population est réalisée. Pour chaque espèce naturalisée observée sur le site, un pointage GPS est effectué en détaillant à chaque station la tendance évolutive des populations de l'espèce et son abondance.

Pour les noms latins, la nomenclature Taxref version 13.0 (MNHN, 2019) est employée. L'abréviation *cf.* est utilisée pour les identifications incertaines et l'abréviation *gr.* est adoptée pour les groupes d'espèces dont l'identification est difficile.

Les données récoltées sont intégrées dans la base de données de Nature Environnement 17 et sur le logiciel cartographique Qgis 3.14.16 au format .shp.

Une bioévaluation des données collectées est ensuite réalisée, consistant à hiérarchiser les différentes espèces patrimoniales en fonction de leurs statuts de protection et de vulnérabilité. Pour cela, les référentiels suivants sont utilisés :

- Annexes II ou IV de la Directive Européenne Habitats-Faune-Flore de 1992 ;
- Liste des espèces végétales protégées sur le territoire national (Arrêté du 20 janvier 1982 modifié) ;
- Liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes complétant la liste nationale (Version consolidée du 10 mai 1988) ;
- Liste Rouge des espèces menacées en France (UICN et al. 2018) ;
- Liste Rouge Régionale des espèces menacées en Poitou-Charentes (LAHONDERE 1998) ;
- Liste des espèces déterminantes en Charente-Maritime (ABADIE et al. 2019).

Concernant les espèces introduites ou naturalisées, cette évaluation s'appuie sur la liste provisoire des Espèces Exotiques Envahissantes de Poitou-Charentes (FY, 2015).

II. RESULTATS

1. ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES

Sur l'ensemble des espèces végétales inventoriées (cf. annexes), six ont des statuts de patrimonialités. Parmi elles, deux possèdent des statuts de protection, l'une nationale et l'autre régionale, trois espèces sont inscrites sur la liste rouge régionale dont une classée vulnérable et également inscrite sur la liste rouge nationale. La totalité des 6 espèces sont considérées comme déterminantes ZNIEFF en Charente-Maritime. (Tableau 4)

Tableau 4 : Liste des espèces à enjeux relevées sur le site des prairies de « Montifaut »

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR	LRN	LRR	DPC	Estimation d'abondance
<i>Cardamine parviflora</i> L., 1759	Cardamine à petites fleurs			NT	VU	X	~250
<i>Galium debile</i> Desv., 1818	Gaillet faible			LC	LC	X	>1000
<i>Iris reichenbachiana</i> Klatt, 1866	Iris maritime		X	LC	NT	X	37
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i> Vill., 1789	Renoncule à feuilles d'ophioglosse	Art. I		LC	NT	X	~450
<i>Ranunculus peltatus</i> subsp. <i>Baudotii</i> (Godr.) Meikle ex C.D.K.Cook, 1984	Renoncule de Baudot			LC	LC	X	-
<i>Trifolium michelianum</i> Savi, 1798	Le trèfle de Micheli			LC	LC	X	~500

Légende : **PN** = Protection nationale ; **PR** = Protection régionale ; **LRN** = Liste rouge nationale (UICN) ; **LRR** = Liste rouge régionale (CBNSA, 2018 – LC : Préoccupation mineur ; NT : Quasi-menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique) ; **D17** = Espèce déterminante en Charente-Maritime (CBNSA, 2017).

Cardamine parviflora : Petite brassicacée annuelle ayant été trouvée essentiellement dans les baisses occupées par les prairies longuement inondables. La plus grande colonie de cette espèce se trouve sur la parcelle 115. Sa conservation sur les prairies de Montifaut dépendra des apports en eau et aux durées d'inondation des prairies. Même si elle n'a pas été identifiée sur d'autres baisses, il est probable qu'elles puissent être colonisées à l'avenir si les conditions hydriques se maintiennent.



Figure 16 : *Cardamine parviflora*

Galium debile : Gaillet occupant la même baisse que la Cardamine à petites fleurs, il s'agit d'une espèce caractéristique de l'habitat sur lequel elle a été identifiée, à savoir une prairie longuement inondable. Les enjeux de conservation et son potentiel de développement sur le site sont les mêmes que pour la Cardamine.



Figure 17 : *Iris reichenbachiana*

Iris reichenbachiana : Iris inféodé au milieu littoraux, il a été identifié en une petite colonie au sud-ouest des prairies de Montifaut sur la parcelle 112. La Charente-Maritime a une grande responsabilité dans la conservation de cette espèce protégée au niveau régional. Cette responsabilité est en grande partie due à la forte présence de prairies subhalophiles plus ou moins longuement inondables sur lesquelles se développe l'espèce. Dépendant une fois de plus de la gestion des prairies sur lesquelles ils poussent, ces Iris ne montrent pour l'instant pas de signe de déclin avec la floraison nombreuse

qui a été constatée. Il serait intéressant de suivre l'évolution de la population à l'avenir.

Ranunculus ophioglossifolius : Protégée au niveau national, cette renoncule se trouve en abondance en Charente maritime sur les prairies subhalophiles ce qui donne au département une responsabilité importante dans la conservation de l'espèce. Pouvant également pousser sur des prairies longuement inondables, elle a été identifiée sur la quasi-totalité des parcelles du site d'étude ce qui est rassurant sur le dynamisme de l'espèce. Sa conservation dépendra une fois de plus des apports en eaux et sur la gestion agricole des



Figure 18 : *Ranunculus ophioglossifolius*

parcelles.

Ranunculus peltatus* subsp. *Baudotii : Cantonnée à quelques mètres carrés, cette renoncule aquatique forme une population dense et quasi monospécifique entre deux roselières. En raison de son caractère d'herbier aquatique, il n'a pas été possible d'identifier le nombre de pieds présents sur la station. Fortement liée à la façade atlantique, sa conservation est un enjeu pour toutes les régions maritimes. Les herbiers étant des milieux fragiles et pouvant disparaître rapidement, une attention devra être donnée à celui-ci, notamment en raison de la présence de roselières pouvant coloniser et remplacer l'herbier sur le long terme.

Trifolium michelianum : Petit trèfle des prairies subhalophiles, celui-ci a été régulièrement identifié sur les prairies de « Montifaut ». Son maintien dépendra également de la préservation des prairies et de l'hydromorphie du site.



Figure 19 : Localisation des espèces à enjeux

2. ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Au cours des prospections, une espèce exotique envahissante a été observée sur le site des prairies de « Montifaut ». (Tableau 5)

Tableau 5 : Liste des espèces exotiques relevées sur le site de Perrin

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Estimation d'abondance
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	Avérée	>100

Lemna minuta: Petite lentille d'eau originaire d'Amérique du nord, cette espèce très compétitrice est capable de former des tapis monospécifiques concurrençant les lentilles autochtones. Ces lentilles ont été identifiées au sein d'une roselière du site d'étude, sa présence est assez négative car il n'y a que peu de moyen de lutte efficace contre cette espèce. L'abondance de l'espèce est très probablement sous-estimée en raison de la difficulté à se déplacer au sein de la roselière qui est à l'heure actuelle l'habitat au sein duquel la lentille se développe.



Figure 20 : *Lemna minuta*



Figure 21 : Localisation des espèces exotiques envahissantes

III. DISCUSSION

Les principaux enjeux floristiques sont liés aux espèces des prairies subhalophiles, ce qui confirme la valeur de ces milieux et l'intérêt de les conserver. Parmi ces espèces, deux possèdent un statut de protection régionale ou nationale et ont été identifiées sur les prairies subhalophiles. La Charente-Maritime a une responsabilité importante dans la conservation de ces espèces car bien qu'abondamment présentes sur le littoral charentais, ces espèces sont rarissimes dans le reste du pays.

La pérennité de ces espèces dépendra du maintien des prairies subhalophiles auxquelles elles sont fortement liées. La dégradation de celles-ci, par une pratique agricole intensive, l'eutrophisation des sols ou encore par un assèchement du milieu entraînera la disparition de ces espèces patrimoniales. A l'heure actuelle, les populations d'espèces se portent bien et ne sont visiblement pas soumises à des atteintes compromettant leur présence sur le site. Il est d'ailleurs à noter que l'une des baisses accueillant le plus d'espèces patrimoniales se trouve sur la parcelle 115 alors que celle-ci fait l'objet d'enrichissements. Toutefois, à l'exception de cette baisse, le reste des espèces d'intérêt a été principalement identifié sur les prairies non eutrophisées, ce qui laisserait à penser que l'enrichissement des prairies est un frein pour l'installation d'une flore patrimoniale.

CONCLUSION

Les enjeux flores et habitats présents sur le site des prairies de « Montifaut » sont de manière générale assez élevés. Les mesures de gestion mises en place depuis 2005 ont permis l'installation de prairies subhalophiles plus ou moins inondées typiques de ce qui peut être trouvé sur le littoral charentais. Ces systèmes prairiaux, devenus rares en Europe, occupent en Charente-Maritime une proportion importante de la façade atlantique ce qui fait du département l'un des derniers bastions de ce milieu et lui confère une responsabilité importante dans leur conservation.

Ces mêmes prairies sont également importantes pour la conservation de plusieurs espèces végétales patrimoniales qui y trouvent leur optimum écologique. Ainsi leur répartition se trouve généralement cantonnée sur les mêmes surfaces occupées par les prairies subhalophiles ce qui, une fois de plus, donne une responsabilité importante à la Charente-Maritime dans la conservation de ces espèces. Parmi elles, il est possible de citer l'Iris maritime et la Renoncule à feuille d'ophioglosse qui sont emblématiques de ces prairies.

L'état de conservation varie légèrement d'une parcelle à l'autre. Si des prairies, notamment celles sans fertilisation, possèdent un cortège de végétation typique de l'habitat, d'autres voient des cortèges de végétation moins caractéristiques s'installer tout en étant toujours rattachées aux prairies subhalophiles. La présence de la Fétuque élevée sur la presque totalité des surfaces courtement inondables peut être un signe de l'influence des réensemencements initiaux qui peuvent concurrencer la végétation subhalophile. Pour autant, il est à noter que l'une des baisses accueillant le plus d'enjeux flore se trouve sur l'une des parcelles fertilisées. A l'avenir il sera important de suivre l'évolution de ces prairies. Mais ce qui tend à se dégager est que les prairies qui ne sont pas fertilisées offrent des conditions optimales pour l'installation d'une flore et d'habitats possédant des enjeux de conservations importants.

BIBLIOGRAPHIE

ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDY E., 2019 – Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 108 pages+ annexes.

BARDAT J. ET AL., 2004 – Prodrôme des végétations de France. Museum National d'Histoire Naturelle, Paris. 171 p.

BENSETTITI F., BIRET F., ROLAND J. & LACOSTE J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p.

BISSARDON M. & GUIBAL L., 1997. CORINE Biotopes. Edition ENGREF et ATEN. 175 p.

Braun Blanquet J., Roussin N., Nègre R., Emberger L. (1952). Les groupements végétaux de la France Méditerranéenne. 289 p.

CBNSA, 2016. Liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes.

DE FOUCAULT B., 1986 - Petit manuel d'initiation à la phytosociologie sigmatiste. Société Linnéenne du Nord de la France. Laboratoire de botanique Faculté de pharmacie de Lille II. 47p.

FY F., 2015. Liste provisoire des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 8 p.

GUINOCHET M., 1973. Les méthodes classiques de la phytosociologie. Dans M. Guinochet, Phytosociologie (pp. 1-24). Paris : Masson & Cie.

Poitou-Charentes Nature, 2006 – Catalogue des habitats naturels de Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte. 67 p.

Poitou-Charentes Nature, 2012 – Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte. 476 p.

UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris. 31p

Royer J.-M. (2009). Petit Précis de Phytosociologie. Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest. 86 p.

ANNEXE

1. LOCALISATION DES RELEVÉS FLORISTIQUES

Numéro du relevé	Habitats	Lambert 93 (EPGS:2154)		WGS 84 (EPGS:4326)	
		Latitude	Longitude	Latitude	Longitude
20230425-ph01	Prairies de fauche atlantique	387038,266	6586445,2	-1,06816333	46,3053333
20230425-ph02	Prairies de fauche atlantique	387158,812	6586312,22	-1,06651019	46,3041933
20230425-ph04	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387116,398	6586037,33	-1,06687666	46,3017017
20230425-ph03	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques	387194,123	6586264,2	-1,06601989	46,3037779
20230425-ph05	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	387142,801	6585902,65	-1,06644401	46,3005027
20230425-ph07	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387029,003	6585632,81	-1,06774	46,2980233
20230425-ph06	Herbiers aquatiques à Renoncules	386976,48	6585669,87	-1,06844624	46,2983322
20230515-ph01	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386889,475	6586025,87	-1,06981333	46,3014933
20230515-ph02	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386863,209	6585994,79	-1,07013333	46,3012017
20230515-ph03	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386793,922	6586043,59	-1,071065	46,3016083
20230515-ph04	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386819,017	6585993,41	-1,07070579	46,3011687
20230515-ph05	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386729,455	6586033,94	-1,071895	46,3014917
20230515-ph06	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386678,799	6585950,93	-1,07249666	46,3007217
20230515-ph07	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386661,666	6585872,86	-1,07266666	46,3000117
20230515-ph08	Phragmitaies	386825,515	6585751,25	-1,07045937	46,2989941
20230515-ph09	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386820,478	6585721,78	-1,070505	46,2987267
20230515-ph10	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386821,064	6585713,22	-1,07049166	46,29865
20230515-ph11	Prairies de fauche atlantique	386668,853	6585661,21	-1,07243166	46,2981117
20230515-ph12	Prairies de fauche atlantique	386790,444	6585806,91	-1,07095166	46,2994783
20230515-ph13	Prairies subhalophiles thermo-atlantique	387043,573	6585950,28	-1,06776333	46,300885
20230517-ph01	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387025,716	6585855,56	-1,06793166	46,300025
20230517-ph02	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387187,013	6585802,4	-1,06580333	46,2996217

20230517-ph03	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387180,881	6585770,65	-1,06586166	46,2993333
20230517-ph04	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386954,344	6585724,51	-1,06877	46,2988133
20230517-ph05	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386977,675	6585714,36	-1,06846051	46,2987329
20230517-ph06	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386995,811	6585719,03	-1,06822833	46,2987833
20230517-ph07	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387123,417	6585767,31	-1,066605	46,2992767
20230517-ph08	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387144,169	6585723,8	-1,06630666	46,298895
20230517-ph09	Prairies de fauche atlantique	386920,319	6585592,82	-1,06912333	46,2976133
20230517-ph10	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386765,513	6585679,76	-1,07119	46,2983233
20230517-ph11	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386784,726	6585698,6	-1,07095333	46,2985017
20230517-ph12	Haies	386701,134	6585619,52	-1,07198493	46,2977517
20230517-ph13	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386882,259	6585639,45	-1,06964833	46,298015
20230517-ph13	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386878,97	6585637,95	-1,06969	46,298
20230517-ph14	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386942,598	6585633,74	-1,06886166	46,2979917
20230517-ph15	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	387016,61	6585940,55	-1,06810666	46,300785
20230517-ph16	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387123,534	6585941,52	-1,06672	46,3008433
20230517-ph17	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387066,061	6586062,54	-1,06754666	46,301905
20230517-ph18	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques	387053,547	6586208,49	-1,06780666	46,3032117
20230517-ph19	Prairies de fauche atlantique	387164,958	6586294,11	-1,06641833	46,3040333
20230517-ph20	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques	387114,743	6586261,86	-1,06704833	46,30372
20230517-ph21	Prairies améliorées	387070,96	6586292,1	-1,06763666	46,3039717
20230517-ph22	Prairies de fauche atlantique	387148,317	6586444,72	-1,066735	46,30538
20230517-ph23	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques	387096,681	6586419,77	-1,06738833	46,3051317

2. PROPOSITION DE LOCALISATION DES PLACETTES DE SUIVI

Numéro de placette	Habitats	Lambert 93 (EPGS:2154)		WGS 84 (EPGS:4326)	
		Latitude	Longitude	Latitude	Longitude
01	Prairies de fauche atlantique	387148,3165	6586444,719	-1,066735	46,30538
02	Prairies de fauche atlantique	387164,9578	6586294,112	-1,066418	46,304033
03	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387114,7425	6586261,857	-1,067048	46,30372
04	Prairies améliorées	387070,9601	6586292,1	-1,067637	46,303972
05	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387053,5473	6586208,486	-1,067807	46,303212
06	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387116,3984	6586037,333	-1,066877	46,301702
07	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	387142,8012	6585902,647	-1,066444	46,300503
08	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387025,716	6585855,563	-1,067932	46,300025
09	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386977,6745	6585714,363	-1,068461	46,298733
10	Herbiers aquatiques à Renoncules	386976,4796	6585669,867	-1,068446	46,298332
11	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	387029,003	6585632,808	-1,06774	46,298023
12	Phragmitaies	386825,5151	6585751,251	-1,070459	46,298994
13	Prairies de fauche atlantique	386790,4437	6585806,91	-1,070952	46,299478
14	Prairies subhalophiles thermo-atlantiques fauchées	386793,9218	6586043,587	-1,071065	46,301608
15	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386819,0168	6585993,409	-1,070706	46,301169
16	Prairies longuement inondables de fauche ou faiblement pâturées	386863,209	6585994,79	-1,070133	46,301202



Figure 22 : Proposition de localisation des placettes de suivi

3. LISTE D'ESPECES PRESENTES SUR LES PRAIRIES DE « MONTIFAUT »

Les espèces surlignées sont celles ayant été considérées comme affiliées aux prairies subhalophiles « Guide des habitats naturel du Poitou-Charentes » et/ou dans le Tome 2 des « Cahiers d'habitats Natura 2000 »

Agrostis capillaris L., 1753	Medicago arabica (L.) Huds., 1762
Alopecurus bulbosus Gouan, 1762	Medicago polymorpha L., 1753
Alopecurus geniculatus L., 1753	Mentha pulegium L., 1753
Alopecurus myosuroides Huds., 1762	Myosotis dubia Arrond., 1869
Angelica sylvestris L., 1753	Oenanthe fistulosa L., 1753
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Oenanthe silaifolia M.Bieb., 1819
Bellis perennis L., 1753	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905	Poa pratensis L., 1753 [nom. et typ. cons.]
Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833	Poa trivialis L., 1753
Bromus commutatus Schrad., 1806	Prunus spinosa L., 1753
Bromus hordeaceus L., 1753	Ranunculus acris L., 1753
Bromus racemosus L., 1762	Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789
Callitriche L., 1753	Ranunculus parviflorus L., 1758
Cardamine parviflora L., 1759	Ranunculus peltatus subsp. baudotii (Godr.) Meikle ex C.D.K.Cook, 1984
Carex divisa Huds., 1762	Ranunculus repens L., 1753
Carex L., 1753	Ranunculus sardous Crantz, 1763
Carex otrubae Podp., 1922	Rosa canina L., 1753
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Rubus L., 1753 [nom. et typ. cons.]
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Rumex conglomeratus Murray, 1770
Conium maculatum L., 1753	Rumex crispus L., 1753
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Sambucus nigra L., 1753
Cynosurus cristatus L., 1753	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]
Dactylis glomerata L., 1753	Solanum dulcamara L., 1753
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Sonchus arvensis L., 1753
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Sonchus asper (L.) Hill, 1769
Galium aparine L., 1753	Sonchus oleraceus L., 1753
Galium debile Desv., 1818	Tragopogon eriospermus Ten., 1823
Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812	Tragopogon porrifolius L., 1753
Geranium dissectum L., 1755	Trifolium campestre Schreb., 1804
Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Trifolium dubium Sibth., 1794
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Trifolium michelianum Savi, 1798
Hordeum secalinum Schreb., 1771	Trifolium pratense L., 1753
Hypochaeris radicata L., 1753	Trifolium resupinatum L., 1753
Iris reichenbachiana Klatt, 1866	Trifolium squamosum L., 1759
Juncus gerardi Loisel., 1809	Veronica anagallis-aquatica L., 1753
Juncus L., 1753	Veronica arvensis L., 1753
Juncus maritimus Lam., 1794	Veronica chamaedrys L., 1753
Lemna minor L., 1753	Veronica persica Poir., 1808
Lemna minuta Kunth, 1816	Vicia segetalis Thuill., 1799
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Vicia sepium L., 1753
Lolium perenne L., 1753	Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821
Lotus corniculatus L., 1753	Vulpia ciliata Dumort., 1824

4. SEMENCES EMPLOYEES POUR REENSEMENCER LES PRAIRIES EN 2005

FERME DE MONTIFAUT

Commune de Charron – Charente Maritime

→ Le stock de graines employé

Pour les prairies ré-ensemencées :

5 kg ray grass anglais bocage
5 kg Ray grass (Camasta ?)
5 kg Ray grass hybride
3 kg Trèfle violet
2 kg trèfle (nain ?) blanc
4 kg Fétuque élevée (flouine ?)
3 kg Fiéole

Coût : 87 € ht / ha

Pour la jachère :

15 kg ray grass anglais
2 kg trèfle (nain?) blanc

Coût : ? € ht / ha